



Objet : Actualités sociales

Le Figaro 26 octobre 2021 : Dans son dernier livre « Cartel des Fraudes » Tome 2 paru le 14 octobre 2021 aux Editions RING, le juge Charles Prats écrit « qu'une retraite sur deux (est) payée à des personnes nées à l'étranger ». Il s'appuierait sur un rapport de la cour des comptes sur la lutte contre les fraudes (septembre 2020). Le chiffre de 7,7 millions évoqué correspond au nombre de retraite perçu par 1 retraité (Régime Général/Régimes Spéciaux/Régimes Complémentaires). Il ne doit donc pas être rapporté aux 14,8 millions de retraités du Régime Général mais au 41,8 millions de retraites versées en France, tous régimes confondus. Ce ne sont donc pas la moitié des bénéficiaires de pensions qui sont nés à l'étranger mais entre 18 et 21% (soit 2,6 à 3 millions de personnes).

Le Parisien 27 octobre 2021 : Le gouvernement lance un numéro vert pour la vaccination à domicile des seniors de plus de 80 ans et à leurs proches.

AEF Info 2 novembre 2021 : La CNAV lance un nouveau service WEB pour accompagner ses assurés dans leur préparation à la retraite : « mon agenda retraite ».

AEF Info : la CNAV prépare un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne pour le 1^{er} trimestre 2022. Il sera accessible depuis l'espace personnel de l'assuré, sur le portail « lassuranceretraite.fr »

Le Figaro 1^{er} novembre 2021 : A partir de ce lundi, la retraite plancher de certains anciens agriculteurs passe de 75% à 85% du SMIC.

Le Monde 2 novembre 2021 : Une étude de la cour des comptes signale que la sous-déclaration des maladies professionnelles coûte de 1,2 à 2,1 milliards d'euros à l'Assurance Maladie

AEF Info 2 novembre 2021 : Anne Thiebault, directrice générale des Risques Professionnels veut renforcer la formation des médecins pour détecter l'origine professionnelle des maladies.

Social : Un décret et un arrêté publiés au Journal Officiel modifient le PCH en fixant à 10 ans sa durée maximale d'attribution et en permettant son attribution sans limitation de durée lorsque le handicap « n'est pas susceptible d'évoluer favorablement ».

Le Monde 31 octobre 2021 : Ce 1^{er} novembre, les pensions complémentaires des salariés du privé, versées par l'AGIRC/ARRCO à près de 13 millions de retraites, augmenteront de 1%.

Echo 3 novembre 2021 : Une étude du site FIPECO pointe les fortes inégalités d'accès au service public selon les territoires ; les zones rurales ne sont pas forcément toujours les plus désavantagées. Les départementaux ruraux sont mieux pourvus en emplois publics hospitaliers que ceux de région.

PSI 4 novembre 2021 : La Direction du Système d'Information (DSI) de la CNAV poursuit le Développement du nouveau Répertoire de Gestion des carrières unique (RGCU) destiné à devenir l'outil commun de tous les régimes. L'AGIRC/ARRCO s'y est raccordé au printemps dernier, l'IRCANTEC et la MSA devraient suivre en 2022, puis le régime des professions

libérales en 2023, ceux de la Fonction Publique en 2024. La DSI a également déployé en 2019 le DRM (Dispositif de Ressources Mensuelles) qui regroupe les données de salaires et de revenus de remplacement de l'ensemble de la population. Utilisé par la CNAF, dans le cadre de l'instruction des droits APL, il pourrait, demain, servir à Pôle Emploi et à l'Assurance Retraite.

Le Monde 28 octobre 2021 : En l'état actuel des textes, le droit à pension de reversion n'est pas ouvert aux partenaires de PACS, ni aux concubins. Sibylle Gollac, chercheuse au CNRS, co-auteurice de l'ouvrage « Le Genre du Capital » (La Découverte 2020) pense qu'avec le recul du mariage et l'augmentation des divorces, la pension de reversion pourrait ne plus jouer son rôle de réduction des inégalités hommes/femmes.

Lettre ESE 5 novembre 2021 : Un nouveau rendez-vous du « Flash Retraite » organisé par l'AGIRC/ARRCO et l'Assurance Retraite aura lieu du 15 au 24 novembre 2021. Il a pour but d'informer les assurés et de les aider à anticiper la préparation de leur retraite.

Le Particulier du 27 octobre 2021 : La Cour des Comptes plaide pour une réforme du régime actuel des retraites afin de garantir la pérennité du dispositif. Pour cela, elle préconise un relèvement de l'âge de départ ou une baisse du niveau des pensions.

La réforme des retraites qui est toujours à l'étude, sera précisé dans les prochaines semaines.